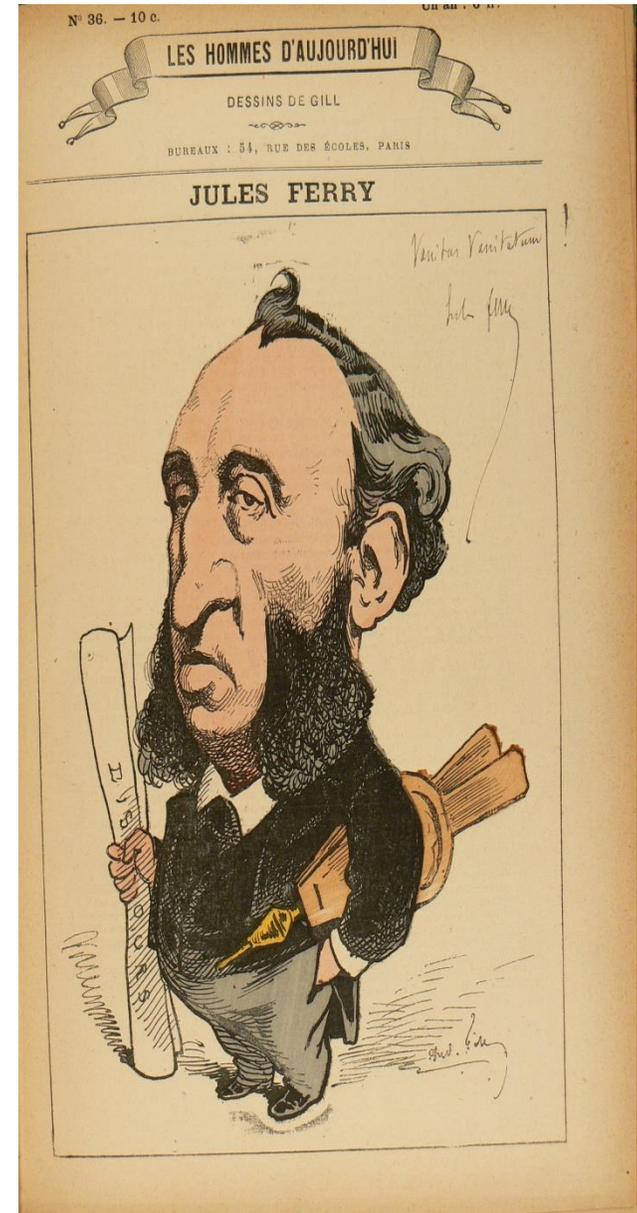


Le XIXe siècle

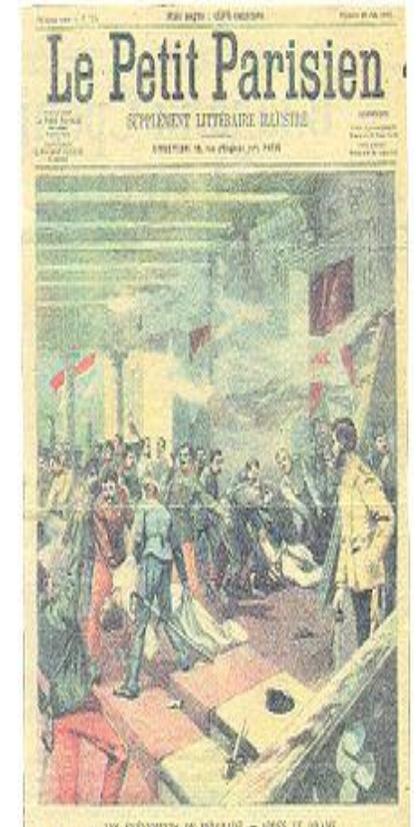
# Le XIXe siècle

- L'enseignement du français s'institutionnalise.
- La loi Guizot de 1833 institue l'enseignement obligatoire.
- En 1882, Jules Ferry instaure l'enseignement primaire laïc, gratuit et obligatoire.
- L'emploi des langues régionales est interdit à l'école.



# Le siècle de la langue et des dictionnaires

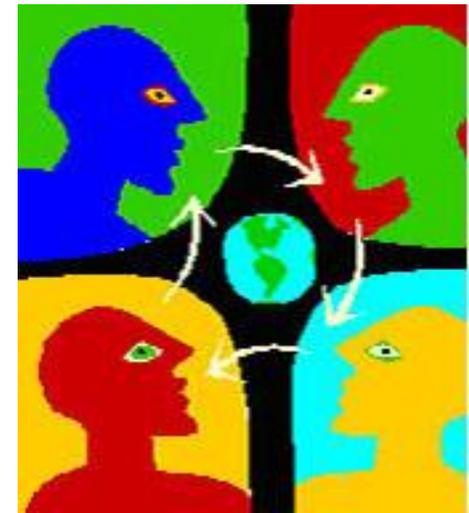
- Une pratique correcte de la langue est recherchée et les manuels se multiplient, en même temps que l'histoire de la langue et les usages contemporains deviennent objet de connaissance.
- Ce siècle est appelé aussi le « siècle des dictionnaires ».
- C'est aussi celui du triomphe de la presse.



# Le langage, objet scientifique: les sciences du langage

- Le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise par l'émergence d'un discours historicisant et scientifique sur la langue qui s'attache à son évolution et à ses aspects systématiques. La langue est considérée comme objet d'étude et non plus comme seul moyen de connaissance. La Société de linguistique de Paris est créée à ce propos en 1866.

- Apparaît dans *l'Histoire de la langue française* (1812) de l'abbé G. Henry le terme de *linguistique* que le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835 définit ainsi : «Étude des principes et des rapports des langues, science de la grammaire générale appliquée aux diverses langues ».





Il y a aussi la naissance de la sémantique (terme introduit par Michel Bréal en 1883), réflexion sur le mécanisme des sens et non plus seulement sur l'origine des mots.



Gaston Paris, fondateur de la revue *Romania* en 1872, éditeur de textes médiévaux, introduit la romanistique en France et est à l'origine du développement de la grammaire historique.



L'abbé Rousselot, avec les *Principes de phonétique expérimentale*, fonde la phonétique descriptive et historique. Paul Passy propose l'API, alphabet phonétique international.



# Les dictionnaires

- La vogue des dictionnaires est importante au XIX<sup>e</sup> siècle. Qu'il s'agisse des dictionnaires généraux de la langue française où s'illustrent des lexicographes comme Pierre Boiste, avec son ambitieux *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies, extrait comparatif, concordance, critique et supplément de tous les dictionnaires français, manuel encyclopédique de grammaire, d'orthographe, de vieux langage, de néologie* (1800), mais surtout, dans la seconde partie du siècle, Emile Littré et Pierre Larousse.



Emile Littré, dont le *Dictionnaire de la langue française* (1859-1872; supplément et additions en 1877 et 1880) « embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé », fournit des indications sur la prononciation, l'étymologie, et offre dans sa partie historique les usages antérieurs à 1600. La qualité des exemples, surtout pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, est remarquable.



Pierre Larousse, dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* (1866-1876), donne des articles encyclopédiques et fait appel à de nombreux auteurs contemporains.

# Le lexique

- La langue scientifique est particulièrement productive. Les nouvelles techniques entraînent de multiples créations : ainsi pour *locomotive* (formée en 1834 par ellipse de *machine locomotive*), ont été proposés *automoteur*, *chariot locomoteur*, *locomobile*, *locomoteur*, *voiture à vapeur locomotrice*.



# Les emprunts au grec

- Il y a de nombreux emprunts directs au grec (tout particulièrement dans la langue des physiciens, des chimistes et des médecins, alors qu'auparavant l'emprunt au grec se faisait le plus souvent par l'intermédiaire du latin) et les procédés traditionnels de dérivation et de composition sont aussi mis à contribution.
- Le lexique scientifique est profondément transformé.
- Le Code civil de 1804 fait se diffuser dans le langage courant des termes de droit.

# L'époque d'or de l'argot



Des termes passent de l'argot à la langue courante. Vidocq, ancien bagnard, puis chef de la brigade de sûreté, modèle du Vautrin de Balzac et du Jean Valjean de Hugo, publie dans ses *Mémoires* (1828) un vocabulaire de l'argot et, en 1837, *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage*.



Eugène Sue, dans *Les Mystères de Paris*, Balzac, dans *Splendeurs et misères des courtisanes*, multiplie les emprunts à l'argot des malfaiteurs.



Des langages spéciaux datent du XIX<sup>e</sup> siècle comme le loucherbem (répandu chez les bouchers) qui consiste à remplacer la consonne initiale par / et à la mettre en finale avec suffixe (*boucher = loucherbem* : la langue a conservé de ce *largonji* (jargon) les mots *loufoque* et *louftingue* (à partir de *fou*) et la pratique de l'inversion des syllabes dénommée au siècle suivant verlan (à l'envers). L'emploi du mot *argot* se répand non plus seulement pour le langage des malfaiteurs, mais pour tout langage propre à un groupe.



L'anglais est en faveur dans les domaines:

de l'industrie  
(particulièrement pour les chemins de fer, *wagon, rail* et *tunnel*, ces deux derniers mots étant à l'origine des emprunts au français)

du commerce

des voyages (*touriste*)

de la mode (*dandy, fashionable, confortable, tweed, jersey*)

- Après Waterloo, l'introduction du système politique britannique, le retour des exilés d'Angleterre contribuent au développement des mots anglais. De nombreux termes du sport sont empruntés: *football, rugby, base-ball, basket-ball, golf, fair-play, dribbler*, la plupart des anglicismes sportifs du français remontant à cette période.
- Certains avaient une origine française : *sport* de *desport*, « amusement », *tennis* de *tenez*, terme du jeu de paume, *cricket* de *criquet*, « bâton », *record* de l'ancien terme de droit *record*, « témoignage ». Il en est de même pour des mots comme *international, sélection*. De pseudo-anglicismes font leur apparition. *Smoking* est une abréviation de *smoking jacket*, vêtement d'intérieur « pour fumer » ; le terme correspondant est en fait l'anglais *dinnerjacket*.
- Parallèlement, l'anglais emprunte des mots au français comme *lingerie, menu, consommé, blasé*.

# Diffusion hors de France



- Le français reste la langue de la diplomatie.
- Le français est avec l'anglais la langue officielle des Jeux olympiques établis par Pierre de Coubertin en 1896.
- Mais c'est la colonisation au Maghreb, en Afrique noire et en Asie qui est l'événement principal de cette période.

## Belgique

- En 1830, à l'indépendance de la Belgique (qui sous l'Empire napoléonien était partie intégrante de la France et à la chute de l'Empire était passée sous la tutelle des rois de Hollande), la seule langue officielle est le français. En 1898, les deux langues sont reconnues officiellement.

## Monaco

- À Monaco, si, du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, italien et français coexistent, en 1792, le français y est langue officielle et une loi de 1858 le désigne comme langue de l'enseignement, la principauté devenant alors définitivement francophone.

## Suisse

- Le plurilinguisme de la Confédération helvétique (français, allemand, italien) est reconnu en 1838; le romanche ne devenant quatrième langue nationale qu'en 1938.

# Au Canada

- Au Canada, après la tentative avortée de 1841 de faire de l'anglais la seule langue officielle, l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 fait du Canada un dominion fédéral et instaure l'anglais et le français comme langues officielles. Le français au Canada est divers. En 1880, 80 % des Canadiens français sont des ruraux qui parlent un français populaire archaïsant. La population s'urbanise toutefois rapidement. Il se développe, particulièrement en milieu urbain, où le commerce est contrôlé par les Anglo-Saxons, un français oral anglicisé, le joual (mot correspondant à la prononciation du français «cheval»). Toutefois, pour l'élite, peu nombreuse, le modèle écrit est le français de Paris, tous les livres en circulation étant importés de France.

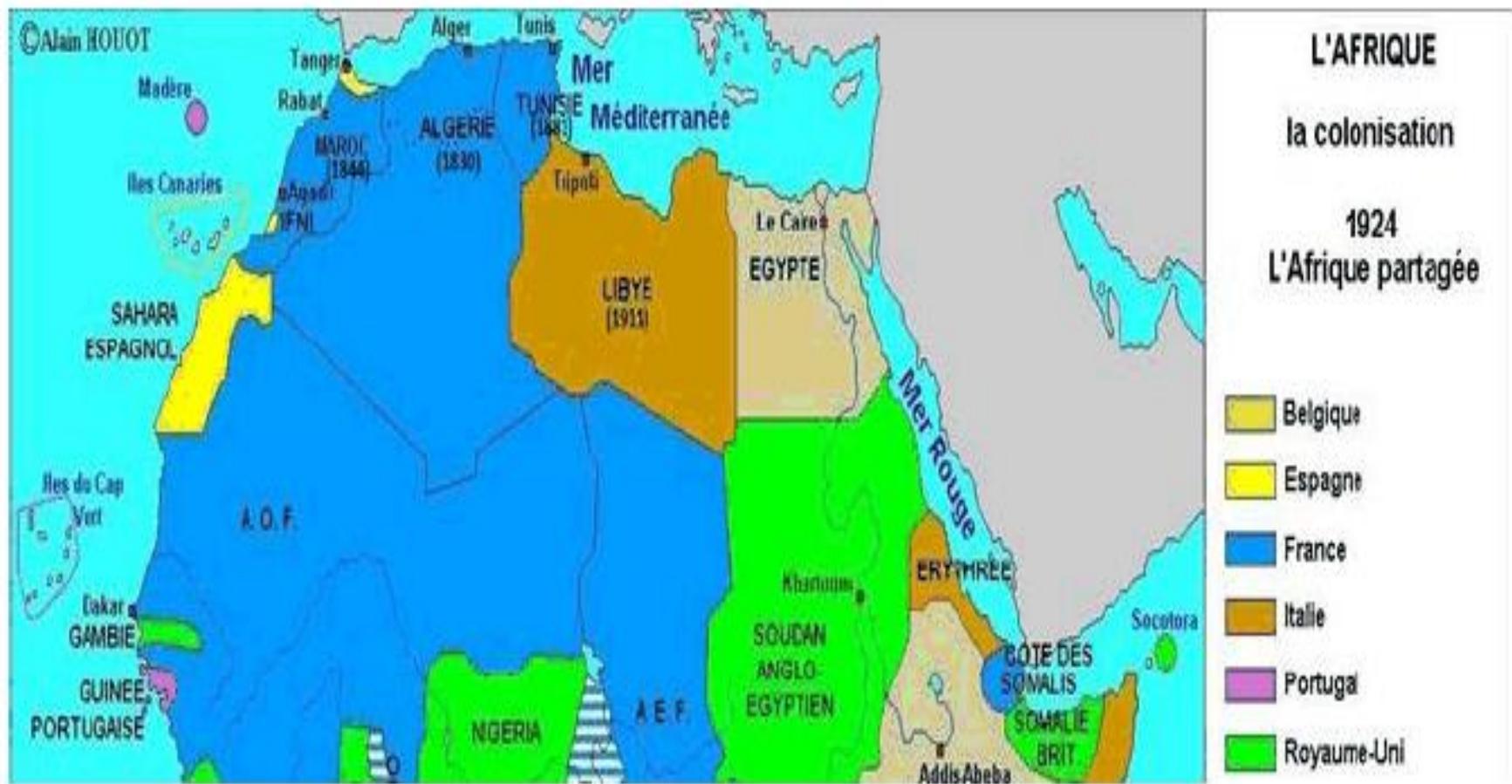
# La France perd ses colonies en Amérique

- La France perd des colonies. La vente par Bonaparte aux États-Unis (1803) de la Louisiane, colonie française depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, marque le triomphe de l'anglais. À partir de cette date, la France n'a plus en Amérique du Nord que l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon (de parler acadien). Saint-Domingue devient en 1804 la république de Haïti. En 1878, l'île de Saint-Barthélemy est rétrocédée à la France par la Suède. La défaite napoléonienne entraîne la perte de colonies insulaires : Sainte-Lucie et la Dominique ; l'île Maurice et les Seychelles.



# La colonisation au Maghreb

- Un des événements marquants de l'histoire du français au cours de ce siècle est son implantation dans le Maghreb. La colonisation de l'Algérie se fait à partir de 1830. Les langues qui y sont parlées sont le berbère, par un quart de la population, dans les régions montagneuses et désertiques, et une variété locale de l'arabe. La colonisation est importante, avec des émigrants français originaires essentiellement du sud de la France et de Corse. Il existe par ailleurs d'autres étrangers (Italiens, Espagnols, Maltais) en nombre aussi important que les Français. Bien que Jules Ferry ait voulu rendre l'école obligatoire, la population indigène est peu scolarisée (moins de 2 % des enfants musulmans à la fin du siècle), alors que les fils d'émigrants étrangers, naturalisés français en 1889, assimilent rapidement la langue.



# Emprunts de l'arabe

- Un certain nombre de termes ont été introduits de l'arabe en français à partir de l'Algérie, comme *casbah*, *chéchia*, *razzia*. De l'argot militaire, viennent des mots tels que *barda*, de *barda'a*, « bât d'âne », *bled*, de *bled*, « terrain, pays, ville », *toubib*, de *tbib*, « sorcier ».
- La Tunisie est sous protectorat français à partir de 1881 et le français y est alors langue officielle.

# En Afrique noire

- L'extension en Afrique noire est remarquable.
- Petit à petit, l'ensemble du Sénégal est colonisé. Les habitants ont droit à la citoyenneté française.
- Après la conférence de Berlin (1885), qui délimite les zones d'influence des puissances européennes, l'armée et l'administration françaises s'implantent en Afrique noire. Sont colonisés le Gabon, le Congo, le Soudan, le Niger et le Dahomey. Le protectorat français, instauré à Madagascar en 1885, devient effectif en 1895 ; Madagascar est annexée l'année suivante. La région du Tchad est colonisée en 1900. Djibouti devient possession française en 1897. La rive gauche du fleuve Congo devient colonie belge en 1885.



colonie française
  troubles avant l'indépendance

1960 date d'indépendance
  guerre de libération nationale

# La colonisation du Pacifique

- Tahiti, explorée en 1767 par Samuel Wallis, est protectorat français en 1842 ; le peuplement français y est modeste, mais avec une influence active des missionnaires catholiques à partir de 1827 dans les îles du Pacifique. En 1898, Tahiti et les îles Sous-le-Vent sont partie intégrante du territoire français. L'enseignement s'y fait en français. En 1858, la France prend possession de l'île Clipperton, dans le Pacifique Nord (entièrement occupée depuis 1862). Les îles Wallis et Futuna deviennent françaises en 1886. La Nouvelle-Calédonie, découverte par Cook en 1774, est française en 1853; un bague y est instauré et des déportés politiques y sont envoyés après la Commune. Les populations indigènes conservent leur propre langue. En Nouvelle-Calédonie, la communication entre autochtones et immigrants se fait par un pidgin, le bichelamar.



# La colonisation française en Asie

- En 1887, sont regroupés en un Gouvernement général la Cochinchine (conquise en 1859), le Cambodge (sous protectorat français depuis 1863), l'Annam, et le Tonkin (sous protectorat français depuis 1883), puis le Laos (en 1893). Dans cette Indochine française, le français est langue officielle et a une influence sur la syntaxe du vietnamien.

